



Monestier de Clermont

Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal exceptionnel du vendredi 30 juin 2017 à 07 h 30

PRESENTS

R.CHALVIN – M.DELMAS - B.FILLIT - E.FROMENT - D.JAUSSENT - M.LAFOSSAS - C. RIONDET – P-E SOMMER –L.VIALLARD
M-J VILLARD

ABSENTS EXCUSES

S.GODEFROY donne pouvoir à R.CHALVIN
C.FIORUCCI donne pouvoir à M-J VILLARD
D.PARLOUAR donne pouvoir à P-E SOMMER
P.HUNCKLER donne pouvoir à L.VIALLARD

ABSENT NON EXCUSE

L.PACCALET

SECRETAIRE de SEANCE

Chrystel RIONDET

ELECTIONS SENATORIALES 2017

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Le Maire rappelle qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme VILLARD Marie-Josèphe, Mr FILLIT Bernard, Mr SOMMER Pierre-Emmanuel, Mr LAFOSSAS Matthieu.

Le conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Deux listes de candidats ont été déposées : celle de Marie-Josèphe VILLARD et celle de Didier JAUSSENT.

Résultats de l'élection :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Liste de Mr Didier JAUSSENT : suffrages obtenus : 11
nombre de délégués obtenus : 3
nombre de suppléants obtenus : 3

Liste de Mme VILLARD Marie-Josèphe : suffrages obtenus : 3
nombre de délégués obtenus : 0
nombre de suppléants obtenus 0

La liste de Monsieur Didier JAUSSENT est proclamée élue :

- délégués : Mr JAUSSENT Didier, Mme RIONDET Chrystel, Mr FROMENT Eric
- suppléants : Mr SOMMER Pierre-Emmanuel, Mme HUNCKLER Pierline, Mr LAFOSSAS Matthieu.

Après proclamation des résultats le procès-verbal correspondant a été rempli et signé par le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 08 h 00.